NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500079 - Chausey

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500079

1.3 Appellation du site

Chausey

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

12/01/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029616609

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,78611°

Latitude : 48,8525°

2.2 Superficie totale

82836 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50218	GRANVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		58889,53 *(71 %)*		G	A	C	B	B
1130 *Estuaires*		41,47 *(0,05 %)*		G	D			
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		165,89 *(0,2 %)*		G	A	C	B	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		8,28 *(0,01 %)*		P	D			
1170 *Récifs*		4147,15 *(5 %)*		G	A	C	A	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		8,28 *(0,01 %)*		P	C	C	B	C
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		24,88 *(0,03 %)*		G	B	C	C	C
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		8,28 *(0,01 %)*		P	C	C	B	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		8,28 *(0,01 %)*		P	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		8,28 *(0,01 %)*		P	B	C	C	C
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	8,28 *(0,01 %)*		P	D			
4030 *Landes sèches européennes*		16,59 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	M	D			
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	DD	D			
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	P	DD	D			
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	DD	D			
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	D			
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	C	M	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	w			i	C	G	A	A	C	A
M	1349	*Tursiops truncatus*	r			i	P	M	A	A	C	A
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	C	G	A	A	C	A
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	G	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	w			i	P	G	C	A	B	C
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	C	G	C	A	B	C
M	1365	*Phoca vitulina*	w			i	P	G	D			
M	1365	*Phoca vitulina*	c			i	C	G	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	P	C	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Phalacrocorax aristotelis*			i	P			X		X	
B		*Tadorna tadorna*			i	P			X		X	
B		*Haematopus ostralegus*			i	P			X		X	
B		*Larus marinus*			i	P			X		X	
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
I		*Ostrea edulis*			i	P					X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	
O		Fucus lutarius			i	P						X
P		*Asplenium marinum*			i	P						X
P		*Geranium sanguineum*			i	P						X
P		*Juncus capitatus*			i	P						X
P		*Polycarpon tetraphyllum*			i	P						X

P		*Romulea columnae*			i	P						X
P		*Rubia peregrina*			i	P						X
P		*Rumex rupestris*			i	P	X		X		X	
P		*Suaeda vera*			i	P						X
P		*Zostera marina*			i	P					X	
P		*Zostera noltii*			i	P						X
P		*Dianthus hyssopifolius subsp. gallicus*			i	P						X
P		*Trifolium maritimum subsp. maritimum*			i	P						X
P		*Lithothamnion corallioides*			i	P		X				X
P		*Phymatolithon calcareum*			i	P		X				X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %

Autres caractéristiques du site

Bien qu'au point 2.5 la superficie marine (non couverte par une région NUTS) indiquée est de 100%, il existe en fait une petite partie terrestre correspondant à l'archipel des Iles Chausey. Cette partie terrestre représente un peu moins de 0,1% de la superficie du site.

Archipel des îles Chausey :

Les îles granitiques de Chausey constituent le plus vaste archipel d'Europe. L'amplitude des marées (près de 14 mètres) et les courants marins génèrent des paysages et des milieux très variés (multitude d'îlots rocheux reliés par de vastes étendues de sable et de vase offrant de multiples conditions de vie). Favorisée par le climat, une végétation hyper-océanique s'exprime pleinement sur les dunes et les falaises.

Zone marine au large des îles Chausey :

Il convient de noter que le site présente des recouvrements d'habitats sur sa partie marine : l'habitat 1160 "Grandes criques et baies peu profondes" recouvre les habitats 1110 "Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine", 1140 "Replats boueux ou sableux exondés à marée basse" et 1170 "récifs" représentant respectivement 71%, 0,2% et 5% du site.

Le site, en contact avec le littoral breton orienté nord, le littoral normand orienté ouest et la baie du Mont Saint-Michel, présente une grande variabilité des paramètres physico-chimiques (force et direction des courants et de la houle, température, salinité, taux de nutriments) et sédimentologiques, à l'origine de la complexité et de la richesse biologique du secteur.

Les fonds sont essentiellement constitués de sédiments graveleux et sableux, couvrant plus de 90% de l'extension. Les roches couvrent environ 4% du territoire, tout comme les zones à cailloutis, et se concentrent dans la partie sud-ouest du site, au large de la pointe du Grouin. On retrouve également des vases infralittorales, couvrant 1% du site, au nord-est des îles Chausey et au sud vers la pointe du Grouin.

Les fonds de graviers, sur 45% de la surface du site, sont parcourus par des rubans et des bancs de sables graveleux et moyens (39%), sur la quasi-totalité du site. On observe un gradient granulométrique, où les sables sont de plus en plus fins en allant vers la côte occidentale du Cotentin. Les sables fins se retrouvent ainsi à l'est du site, couvrant environ 5% de sa surface. A noter que l'on trouve, à proximité des vasières, des zones de cailloutis, graviers ou sables envasés, couvrant 2% du site.

Vulnérabilité
: Archipel des îles Chausey :

- Milieux fragiles sensibles (dunes et pelouses) soumis à une fréquentation touristique importante.
- Dynamique d'extension et de fermeture des landes.
- Dérangement des colonies d'oiseaux marins nicheurs sur les îlots non habités.
- Pêche à pied pouvant induire un appauvrissement progressif des stocks de certaines espèces vulnérables (Praire, Mactre par exemple).

- Extension de cultures marines, dont la vénériculture, susceptible d'engendrer une destructuration de l'habitat "Replats boueux et sableux exondés à marée basse"dont les banquettes à lanices.

Zone marine au large des îles Chausey :

S'agissant d'un site proche de la côte, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle et de loisirs, sports nautiques, activités portuaires...) qu'il conviendra d'identifier plus finement dès la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.
L'habitat "dunes hydrauliques", qui a prévalu dans la proposition du site, est lié à des conditions hydrodynamiques particulières qu'il convient de préserver.
De même, les bancs de maërl, aujourd'hui menacés au plan national, possèdent une valeur écologique très importante et concourent à diversifier les peuplements benthiques : l'hétérogénéité du substrat permet d'augmenter le nombre de niches écologiques. La préservation de ces bancs est fondamentale.

4.2 Qualité et importance

Archipel des îles Chausey :

Au nord-ouest de Granville, les îles granitiques de Chausey constituent le plus vaste archipel d'Europe. Abritées des tempêtes à l'intérieur du golfe normano-breton, elles bénéficient d'un climat très doux. Le paysage change quotidiennement au rythme de la mer. A marée haute, seuls émergent une cinquantaine d'îlots dispersés sur 50 km². A marée basse, une multitude de rochers apparaissent, reliés par d'immenses étendues de sable et vase.

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- populations remarquables.

L'habitat "herbiers de Zostera", visé par la convention OSPAR, est présent sur ce site.

Zone marine au large des îles Chausey :

Habitats :
La zone marine présente une forte diversité de milieux marins qui font son intérêt écologique. On retrouve notamment en proportion importante l'habitat "Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine" (1110). L'habitat "Grandes criques et baies peu profondes" (1160) est également présent. En fonction de la nature du substrat, de sa granulométrie, de la proportion de sédiments vaseux et des communautés animales et végétales qui s'y retrouvent, on distingue un certain nombre d'habitats variés, déclinaisons des habitats génériques précédemment cités. Les zones sableuses abritant des herbiers de Zostera marina, les grands champs de dunes hydrauliques et les bancs de maërl (accumulation d'algues rouges calcaires de la famille des Corallinacées), dont la valeur écologique est exceptionnelle, constituent les intérêts majeurs du site. En outre, les herbiers de zostères et les bancs de maërl constituent des habitats figurant sur la liste des habitats et des espèces en déclin et/ou en danger de la convention OSPAR.
L'habitat d'intérêt communautaire "Récifs" (1170) est également présent sur l'espace marin du site et offre une stratification variée de communautés algales et animales, en fonction de la profondeur et des turbulences hydrodynamiques. De ce fait, il présente souvent une grande biodiversité et participe à la richesse du site.
Mammifères marins :
La proximité de zones de repos de Phoques gris au plateau des Minquiers (Iles anglo-normandes) et de la colonie de Phoques veau-marin de la Baie du Mont-Saint-Michel explique la présence de ces espèces sur le site essentiellement en passage. Toutefois, une utilisation de la zone à des fins alimentaires n'est pas à exclure et devra faire l'objet d'études complémentaires. Des suivis ont montré que le grand Dauphin fréquentait régulièrement la zone sélectionnée. En fait, il s'agit d'une population résidente (150-250 individus) présente dans l'Ouest Cotentin et qui fréquente de manière privilégiée l'ensemble du Golfe Normano-breton. Il est fort probable que le site voit cette espèce se reproduire. Des études complémentaires pourront le confirmer ou l'infirmer.
On observe occasionnellement le Marsouin commun (espèce de l'annexe II de la directive Habitats concernée par la convention OSPAR), le Globicéphale noir, le Dauphin de Risso et le Dauphin commun.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	0 %
Etablissement public	0,01 %
Domaine communal	0,01 %
Domaine public maritime	99,7 %

4.5 Documentation

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Habitats côtiers. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 2. La Documentation française. 399 p.

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Espèces animales. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 7. La Documentation française. 353 p.

BERTRAND J., PERONNET I., 1981 - Pêche et conchyliculture dans le Golfe Normano-Breton. Préliminaires à une étude d'impact d'unité marémotrice. ISTPM.

Comité Interrégional de Normandie de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins - Stage de biologie sous-marine : Iles Chausey, Mars 1999.

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Novembre 2002 - Document d'objectifs SIC FR2500079 "les îles Chausey" 109 p., DIREN Basse-Normandie.

CNEXO-ALSTHOM, 1975 - Etude de premier stade d'aménagement à buts multiples en Baie de Chausey.

CNEXO ELGMN, 1981 - Etude écologique d'avant projet du site marémoteur du Golfe Normano-Breton. Contrat CNEXO-EDF.

CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

DAVESNE, 1980 - Quelques réflexions sur l'impact sédimentologique d'une usine marémotrice en baie du Mont Saint Michel (projet Chausey). Rapport EDF (LNH) n° HE042/80.32.

DEBOUT G. et al., 1998 - E.R.G. 1997. Etat des réserves du GONm. Année septembre 1996 à août 1997. Groupe Ornithologique Normand, 67 p.

DEBOUT G. et DEMONGIN L., 1997 - Réserve des Iles Chausey. Bilan 96. Projets 97. Groupe Ornithologique Normand. 37 p.

FOURNIER J., décembre 2002 - Catographie des herbiers de phanérogames marines de l'archipel de Chausey. DIREN Basse-Normandie, 21 p.

FOURNIER J. et al., septembre 2004 - Premières évaluations SPOT 5 pour la cartographie des habitats benthiques littoraux de l'archipel de Chausey. CNRS, DIREN Basse-Normandie. 94 p.

FOURNIER J. & LE VOT M., 2006 - Cartes de l'Archipel des îles Chausey (nature des fonds, morpho-sédimentologie, répartition).

GECC, 1999-2003. Observations de grand Dauphin (Tursiops truncatus) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.

Groupe Mammalogique Normand, 2004 - Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.

GRALL J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, REBENT, 20 p.

GRUET Y., 1976 - Présence de l'algue japonaise Sargassum muticum Yendo (Fensholt) sur la côte française en Normandie. Bulletin Société Sciences naturelles Ouest France. Tome LXXIV.

JEGOU J.M., CREZE J.Y., 1977 - Iles Chausey-groupe de travail parcs et réserves en milieu marin. Ministère de la Culture et de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature - Centre National pour l'Exploitation des Océans, Unité littoral, 126 p.

LAHAYE V., MAUGER G. (2000) - GECC - Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (Tursiops truncatus). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

LIVORY A., 1996-1997 - La flore de Chausey : un archipel sous la loupe des botanistes. L'Argiope, 15 : 87 p.

LIVORY A., 1997-1998 - Crabes de la Manche. Le point des connaissances. L'Argiope N°s 18-19. Automne 1997-Hiver 1998.

MAUGER G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

MEERSMAN P. et al. (2002) - GECC - Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liege, Belgium, 7-11 April 2002.

NOTER de C., 1994 - L'environnement des îles Chausey : biodiversité et évolution de l'ichtyofaune. Mémoire de DEA, Université Paris IV/Museum National d'Histoire Naturelle.

POURREAU J., 1985 - Les Tursiops de l'été 1984 (11 au 19 août). Le petit Lérot. Bulletin du G.M.N. n°11. janvier 1985. pp. 15 à 23.

REBENT Ifremer-Université-CNRS, 2003. Les bancs de maerl en Bretagne - Inventaire des sites (1967 à 2002) à une échelle comprise entre le 1/20000 et le 1/250000 sous forme de polygones. Synthèse de sources diverses.

REBENT ifremer-EPHE-Université, Produit 2005. Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normano-breton ; Source B. Guillaumont et al., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normano-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont Saint-Michel, Ifremer-DERO-87.17-EL

RETIERE C., 1979. Contribution à la connaissance des peuplements benthiques du golfe normano-breton. Produit numérique REBENT Ifremer-MNHN, 2003.

ROCAMORA G. et al., 1994 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. L.P.O., Ministère de l'Environnement, 339 p.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Iles Chausey au 1/48 752 - Publication 1994

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 G - Carte de Sédimentologie (nature des fonds) De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Iles Chausey au 1/48 752 - Edition 2003

SIBLET J.Ph. & VAUDIN A.C., 2007 - Justification des zonages NATURA 2000 en mer. Rapport MNHN-SPN/MEDAD. 34 p.

THOUIN F., 1980-1983 - Cartographie et étude des populations de laminaires de Basse-Normandie. Université de Caen, 59 p.

TOUPOINT N., août 2005 - Vénériculture et habitats intertidaux des iles Chausey. Cas des banquettes à Lanice conchilega. Rapport de Master II professionnel. Laboratoire maritime de Dinard. Université de Lille I. 63 p.

VASLET D., LARSONNEUR C. et AUFFRET J.-P., 1978. Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Orléans. Produit numérique Rebent Ifremer-BRGM, au 1/500 000, sous forme de polygones.

WALKER P., 2001. Dynamique sédimentaire dans le Golfe Normand-Breton. Intérêt de l'imagerie par sonar à balayage latéral. Université de Caen, 288 p.

WARENBOURG C. et al. (2005) - GECC - Bottlenose dolphins (Tursiops truncatus) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 april 2005.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	%
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	%

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
- Le site constitue un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).
- Des terrains sont en cours de transfert au Conservatoire du Littoral.

Extension en mer du Site d'Importance Communautaire n°FR2500079 " Les îles Chausey " arrêté par décision de la Commission européenne du 12 novembre 2007.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

Adresse : 5/7 rue Pémagnie - BP 546 14037 CAEN cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Services de l'Etat sous l'autorité du Préfet de la Manche et du Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Préfecture de la Manche - 50009 - Saint-Lô cedex. Tél : 02 33 75 49 50

Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord - Bureau Environnement Maritime - Division Action de l'Etat en Mer - 50115 CHERBOURG CEDEX - Tél : 02 33 92 60 61 / Fax : 02 33 92 59 26

La gestion du DPM des Iles Chausey (environ 5000 ha) a été confiée par l'Etat au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.
Adresse : Délégation Normandie - 5/7 rue Pémagnie - BP 546 - 14037 CAEN cedex - Tél : 02 31 15 30 90 / Fax : 02 31 15 30 99

Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet terrestre coordonnateur réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle de compléter le document d'objectifs existant pour la partie marine étendue. Ces compléments devront définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces et milieux marins d'intérêt communautaire concernés.
Après un diagnostic écologique de l'extension et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la proposition du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et l'opérateur local en charge de la rédaction du document d'objectifs pourront utilement s'appuyer sur les références technico-économiques pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en milieu marin concernant les activités de pêche, d'aquaculture et de plaisance (commande passée auprès de l'Agence des aires marines protégées).
S'agissant des différentes activités, plans, programmes, travaux ou projets d'aménagement, ils pourront avoir lieu au sein ou à proximité du site " Chausey DH " pour autant qu'ils ne s'exonèrent

pas des objectifs de conservation du site. S'ils sont susceptibles d'affecter le site de façon notable, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié le site. Dès lors, les porteurs de projets pourront s'appuyer sur les guides méthodologiques élaborés à l'échelon national :
- guide pour l'évaluation des incidences des projets d'extraction de granulats marins sur les sites Natura 2000 (en cours) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des dragages des chenaux de navigation et des immersions sur l'état de conservation des sites Natura - GEODE / BCEOM, août 2007 - (volet clapage en site Natura 2000 marin en cours de rédaction) ;
- guide sur l'étude d'impact des projets éoliens (volet mer en cours de rédaction) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des projets de création et d'extension de ports de plaisance et de sites de mouillages organisés (en cours).

Au sein du site, les activités de défense exercées sont en particulier :
- des missions opérationnelles de surveillance, de police, de défense ou de service public (sauvetage, assistance, lutte antipollution, etc.) par des navires ou des embarcations de la Marine nationale et de la gendarmerie maritime ;
- des missions de recherche et de neutralisation d'explosifs immergés en mer ou sur l'estran par des navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ;
- des missions opérationnelles et des patrouilles de surveillance, de police, de défense ou de service public par des aéronefs militaires sans restriction d'altitude ;
- des exercices et entraînements de navires de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des exercices et entraînements d'aéronefs militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions à 500 pieds terre et 100 pieds mer minimum) ;
- des exercices et entraînements de plongeurs et de commandos de la Marine nationale (entraînements nautiques, aériens et terrestres) ;
- des exercices et entraînements des forces spéciales du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29), sans restriction de lieu ou de période : activités sous-marines, aériennes et de surface ;
- des opérations aéroportées (largage de parachutistes) et des exercices d'instruction de type commando, manoeuvres, exercices amphibies interarmées (exemple SKREO de niveau national) en Baie du Mont Saint-Michel.
Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.
La pérennisation de l'ensemble des activités et des missions précitées (activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer) ne devra pas être remise en cause par la désignation du site.